



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUIN 2016

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 30/05/2016, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Bénédicte KREBS à Brigitte PIGEYRE, Claude BERENGUER à Norbert SANCHEZ CANO, Bernadette CACALY à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Pascal GUEFFIER à Jean-Marc PIREAUX, Isella DE MARCO à Cyrille CUENOT, Christophe LIAUD à Carine VAVRE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : virginie Sudre a été désigné(e).

DELIB 2016.06.06.6

OBJET : Décision modificative n° 1 du Budget Primitif 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311.1 à L 2311.3, L.2312.1 à L 2312.4, L 2313.1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 mars 2016 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2016,

Vu les notifications de la DGF et des bases d'imposition prévisionnelles 2016 (Etat 1259),

Vu la délibération sur l'affectation des résultats du CA 2015,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits pour intégrer les éléments ci-dessus,

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Chap	Fonct°	Natures	SECTION D'INVESTISSEMENT -	Montant
			Dépenses	
		020	Dépenses imprévues	300 000,00
21	01	2111	Terrains bâtis	822 989,00
			TOTAL	1 122 989,00 €
			Recettes	

		001	Solde d'exécution reporté	-21 518,08
10	01	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 134 507,58
10	01	10222	FCTVA	9 999,50
			TOTAL	1 122 989,00 €

Chap	Fonct°	Natures	SECTION DE FONCTIONNEMENT -	Montant
			Recettes	
74	01	7411	Dotation forfaitaire (DGF)	114 257,00
73	01	73111	Contributions directes	-148 383,00
			TOTAL	-34 126,00 €
			Dépenses	
65	020	65541	Contributions aux fonds de compensation des charges	-34 126,00
			TOTAL	-34 126,00 €

Le budget 2016 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 12 008 428,00 €
DM 1..... -34 126,00 €
Total..... 11 974 302,00 €

Section d'investissement : 7 417 116,00 €
DM 1..... 1 122 989,00 €
Total..... 8 540 105,00 €

Total du budget 2016 20 514 407,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget primitif 2016.

Adoptée à l'unanimité et 5 abstentions (M. CICALA, Mme BEDEAU DE L'ECOCHERE, M. VACHON, Mme SADIN, M. SAUMON)

St-Quentin-Fallavier, le 10/06/2016

Publication et transmission en sous préfecture le 10 juin 2016

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20160606-lmc11111-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.